



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 11 avril 2011 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2011-04-071  
5494

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2011-04-071  
5494

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller, Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 14 mars 2011 et les sessions spéciales les 14 mars et 31 mars 2011.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2011-04-072  
5494

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mars 2011.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 4 153 m<sup>3</sup>, moyenne : 134 m<sup>3</sup>/jr (bris aqueduc PAO  
manque d'eau)

Les Buissons : 17 987m<sup>3</sup>, moyenne : 580 m<sup>3</sup>/jr

Station de recherche : 02-03-11 au 04-04-11 6,8 m<sup>3</sup>

Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 21 février, 1<sup>er</sup> mars, 8 mars, 15 mars,  
& 29 mars 2011.

Incendie : aucun

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondants : aucun appel  
Formation : pompier 1

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : aucun

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2011-04-073  
5495

**CORRESPONDANCE:**

**Reçue:**

\* M. Marc Lacroix, sous-ministre, ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du Territoire -11-03-15- information que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités, d'ici le 2 décembre 2011.

\* M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-04-04- confirmation que le gouvernement du Québec contribuera financièrement au projet de réaménagement du Centre des loisirs pour une somme maximale de 50 000 \$, à même le Fonds conjoncturel de développement.

**Expédiée:**

\* M. Jacques Tremblay, directeur régional, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire -11-03-21- demande d'aide financière de 50 000 \$, dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement pour la réalisation d'une première phase du projet de réaménagement des locaux du Centre des loisirs.

\* Mme Patricia Huet, directrice, M.R.C. de Manicouagan -11-03-22- envoi de la résolution numéro 2011-03-049 selon laquelle le conseil adopte le règlement numéro 306-10 pour modifier le Règlement de zonage numéro 155-91 afin de rectifier une bande de protection du talus à l'érosion des berges.

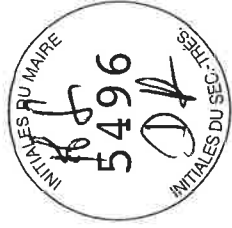
\* Mme Claudette Caron, Polyvalente des Baies -11-03-22- envoi de la résolution numéro 2011-03-051 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes fait un don de 100\$ pour le Gala Méritas 2011.

\* M. Yan Lévesque, Groupe-Conseil TDA -11-03-22- envoi de la résolution numéro 2011-03-054 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise le Groupe-Conseil TDA à présenter, au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, les demande d'autorisation requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs et/ou de tout autre gouvernement et/ou organisme pour la réalisation des travaux de remplacement de la fosse septique de la rue David.

\* M. Ghislain Verreault, Éco-Génie -11-03-22- envoi de la résolution numéro 2011-03-060 selon laquelle le conseil mandate la firme Éco-Génie pour offrir un support professionnel à la municipalité pour la durée de l'appel d'offres au coût de 85\$/heure.

\* M. Pierre Tremblay -11-03-22- envoi de la résolution numéro 2011-03-061 selon laquelle le conseil désire procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain de 200 pieds X 200 pieds pour la construction d'un nouveau puits d'eau et l'acquisition d'une servitude permettant la construction et l'entretien de la mise en place des tuyaux nécessaires pour relier le nouveau puits d'eau potable à l'usine de filtration et de distribution pour une montant de 15 000 \$.





## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- \* M. Francis Lemay-Jutras, M.R.C. de Manicouagan -11-03-22- envoi de la résolution numéro 2011-03-062 selon laquelle le conseil désire procéder à la location du terrain pour un an au coût de 527,78 \$, taxes incluses, ainsi que le paiement de 345,19 \$, pour la continuité du dossier d'acquisition du terrain auprès de la M.R.C. de Manicouagan.
- \* M. Christian Gagnon, CIMMA -11-04-04- envoi de la résolution numéro 2011-03-067 selon laquelle le conseil mandate la firme CIMMA pour la préparation d'une étude d'impact environnemental concernant la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes, et ce au coût de 35 000 \$, plus les taxes.
- \* M. Ghislain Verreault, Éco-Génie inc. -11-04-04- envoi de la résolution numéro 2011-03-068 selon laquelle le conseil mandate la firme Éco-Génie inc. pour donner un support technique à la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre de la gestion du contrat de l'étude d'impact sur le projet de stabilisation des berges, et ce à un taux horaire de 85 \$, pour un total d'environ 40 heures.
- \* M. Jean Dugré, BPR -11-04-06- envoi de la résolution numéro 2011-03-064 selon laquelle le conseil mandate la firme BPR pour réaliser les travaux pour déterminer l'alternative la plus économique pour que la piste cyclable puisse traverser la rivière St-Athanase.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2011-04-074  
5496

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 11-04-2011.

### ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

### PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

2011-04-075  
5496

### PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT POUR LA PRISE ET LE TRAITEMENT DES APPELS 9-1-1 ET DE RÉPARTITION INCENDIE-CENTRE D'APPEL D'URGENCE DES RÉGIONS DE L'EST DU QUÉBEC (CAUREQ)

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte de renouveler les contrats avec le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour la prise et le traitement des appels 9-1-1 et de répartition incendie en provenance du territoire de Pointe-aux-Outardes.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

Il est également résolu d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les contrats avec le CAUREQ.

2011-04-076  
5497

TRANSFERT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE –  
FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC AU PROGRAMME  
INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

**CONSIDÉRANT QUE**

la municipalité a présenté une demande d'aide financière en 2010 auprès de Fonds Chantiers Canada-Québec;

**CONSIDÉRANT**

le manque de fonds disponibles dans ce programme d'aide financière;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité désire que le projet de rénovation concernant l'agrandissement des infrastructures du Centre des loisirs actuel, afin de l'adapter aux nouveaux besoins multidisciplinaires et intergénérationnels, soit transféré au Programme Infrastructures Québec-Municipalités.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire pour transférer la demande d'aide financière présentée auprès de Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de Centre intergénérationnel au Programme infrastructures Québec-Municipalités. De plus, la municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

2011-04-077  
5497

DEMANDE DE DON – SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

**CONSIDÉRANT QU'**

il y aura une marche au mois de juin pour la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE**

Mme Danielle Vignola aura une équipe de marcheurs pour l'événement Relais pour la vie.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à l'équipe de marche de Mme Danielle Vignola qu'elle remettra à la Société canadienne du cancer.

2011-04-078  
5497

CONGRÈS 2011 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX  
DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès 2011 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 8, 9 et 10 juin 2011, à Québec, au coût de 450 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2011-04-079  
5498

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DE 2011

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine de la santé mentale se déroulera du 2 au 8 mai sous le thème « Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes! »;

**CONSIDÉRANT QUE** la confiance se construit à la fois à travers les gestes que nous posons et le regard positif que nous portons sur les autres;

**CONSIDÉRANT QUE** le bien-être psychologique est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée par tous les niveaux de notre société;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités mettent en place des activités et des structures permettant de contribuer au développement du sentiment de confiance des citoyennes et citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

**CONSIDÉRANT QUE** le slogan « Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes! » invite la population québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser face à l'importance du sentiment de confiance à la fois comme source de création et d'évolution positive pour soi et pour son entourage proche ou éloigné.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes proclame la semaine du 2 au 8 mai 2011, « Semaine de la santé mentale » et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître, ensemble, l'importance du sentiment de confiance pour briser la méfiance et les stéréotypes existants, favoriser la bienveillance envers autrui, multiplier les expériences positives et protéger la santé mentale.

2011-04-081  
5498

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2010 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2010 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

2011-04-081  
5498

VOLET PLEIN AIR – TROISIÈME CYCLE – ÉCOLE LES DUNES

**CONSIDÉRANT QUE** le Volet Plein Air entre dunes et marées désire continuer le « Volet Plein Air » pour les élèves du troisième cycle, soit ceux de cinquième et sixième années du primaire de Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel ;

**CONSIDÉRANT QUE** le « Volet Plein Air » se traduit par des activités autant théoriques que pratiques en lien avec le plein air, le milieu, la connaissance de soi, la gestion de conflits, la nutrition et l'activité physique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 1 500 \$ au comité

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

Volet Plein Air entre dunes et marées dans le cadre du projet « Volet Plein Air » pour les élèves du troisième cycle du primaire.

2011-04-082  
5499

**COLLOQUE – PASSION-TOURISME**

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Chantal de Verteuil, conseillère municipale, à assister au colloque Passion-Tourisme qui aura lieu les 14 et 15 avril 2011, à Baie-Comeau, au coût de 130 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce colloque.

2011-04-083  
5499

**ARPENTAGE – TERRAIN À L'ENTRÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes veut acquérir une partie de terrain située à proximité de l'intersection du chemin Principal et de la route 138 afin d'y aménager un parc municipal avec stationnement pour le covoiturage;

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons faire l'arpentage primitif du terrain concerné;

**CONSIDÉRANT QUE** le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, nous propose de faire ce travail pour un montant de 3 250 \$, plus les taxes applicables.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour faire l'arpentage primitif d'une parcelle de terrain de 140 mètres X 180 mètres (Lots 46-P et 47-P, du rang 5) moyennant un montant de 3 250 \$, plus taxes.

2011-04-084  
5499

**PROJET – PACTE RURAL**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes souhaite faire l'acquisition d'accessoires afin de combler des manques au niveau des équipements pour la préparation d'activités pour différents comités;

**CONSIDÉRANT QUE** les divers accessoires seraient utilisés par divers organismes de la municipalité afin de réduire des coûts de location et ainsi faciliter l'organisation d'activités ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet est estimé à 7 188,20 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural est de 5 750,56 \$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à présenter une demande d'aide financière au montant de 5 750,56 \$, dans le cadre du Pacte rural, afin d'acquérir des accessoires pour organiser des activités dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes.





Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2011-04-085  
5500

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2010 DE LA MUNICIPALITÉ DE  
POINTE-AUX-OUTARDES, AINSI QUE LE RAPPORT DU  
VÉRIFICATEUR

Mme Claire Chassé, du bureau Mallette, C.A., donne les explications sur le rapport financier 2010 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, ainsi que sur le rapport du vérificateur, et répond aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2010 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

AFFAIRES NOUVELLES

2011-04-086  
5500

SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE – RÉALISATION D'UNE  
PREMIÈRE PHASE DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DES  
LOISIRS

**CONSIDÉRANT QU'**

un montant de 50 000\$ provenant du Fonds conjoncturel de développement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a été accordé à la municipalité pour la première phase du projet de réaménagement du Centre des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE**

la municipalité de Pointe-aux-Outardes a dû signer un protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales pour la première phase du projet de réaménagement du Centre des loisirs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2011-04-087  
5500

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 53.

  
MAIRE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE